



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 33911

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères concernant la situation des Maldives, pays désigné par les Nations unies comme PMA (pays les moins avancés). L'extrême pauvreté qui ne cesse d'augmenter dans ces pays risque d'entraîner une augmentation du nombre de personnes vivant avec moins de 1 \$ par jour. Il est fondamental d'apporter une aide à ce pays pour renforcer sa capacité à participer à l'Organisation mondiale du commerce, à s'intégrer dans un système économique mondial. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures et la position de la France dans cette action de soutien et d'accompagnement indispensable pour rétablir un meilleur équilibre des richesses.

Texte de la réponse

La situation économique des Maldives a connu une nette amélioration au cours des dernières années. Le PIB par habitant dans ce pays est aujourd'hui de 2 500 dollars. Ces progrès ont conduit le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) à inscrire la question de la sortie des Maldives de la liste des pays les moins avancés (PMA) à l'ordre du jour de sa prochaine session. La France, soucieuse de soutenir les efforts de développement des Maldives, entend plaider au sein de l'ECOSOC pour la mise en place d'un mécanisme permettant une transition sans heurt pour les pays, comme les Maldives, dont le niveau de développement les place désormais au-dessus des critères agréés pour appartenir à la catégorie des PMA, mais qu'il faut continuer de soutenir. La France exprime également sa solidarité avec les Maldives par le biais d'une participation significative aux nombreux programmes d'aide que met en place l'Union européenne en faveur de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33911

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1121

Réponse publiée le : 4 mai 2004, page 3282